



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 20 Novembre 2017

SNCF : Entreprise publique et plan social !

La Fédération SUD-Rail n'a jamais caché son opposition à la stratégie de SNCF concernant les compressions d'effectifs dans tous les services (moins 4000 par an en moyenne sur ces 30 dernières années) et s'insurge notamment sur le sort réservé à la filière industrielle du Matériel, la suppression de 1600 emplois dans cette filière depuis 3 ans le démontre. Montigny, Oullins... La liste est longue des conséquences sur l'emploi et sur le patrimoine industriel dans les territoires de l'abandon par SNCF de sa filière, alors même qu'aujourd'hui elle vante, après les incidents de l'été, les mérites des standards de l'industrie.

A Saintes, dans le cadre des 198 suppressions d'emplois prévus suite à la fermeture du technicentre industrielle, la direction de l'entreprise publique veut franchir un nouveau cap en brisant le contrat social qui unit SNCF, ses salariés et ses missions de services publics. Sur place, la direction annonce avoir obtenu l'autorisation de réaliser un plan social pour licencier les salariés contractuels de SNCF ; Sans compter l'ensemble des travailleurs précaires (*Intérim, CDD...*) déjà touché sur un territoire où l'emploi est rare.

La Fédération SUD-Rail dénonce cette décision inique qui bascule vers une élimination de collectifs dans leur entier en ciblant les plus précaires, et exige donc l'annulation du plan social. Gouvernement et entreprise publique doivent s'engager pour le maintien de la filière industrielle du Matériel au sein de l'entreprise publique et répondre à sa mission d'aménagement du territoire et de continuité territoriale en veillant au maintien des emplois sur les territoires.

La direction du Groupe Public Ferroviaire doit faire face à ses missions de services publics. La Fédération SUD-Rail revendique une vraie politique de l'emploi et des territoires au niveau global de l'entreprise. Une politique qui permettrait à chaque salarié au statut ou non de pouvoir envisager un avenir professionnel sur son bassin d'emploi et ainsi éviter la désertification des territoires.